

L'OPINION DES FRANÇAIS FACE À LA CRISE DU CORONAVIRUS

LA NOTE / #3

Avril 2020

OPINIONS SUR L'USAGE DU TÉLÉPHONE PORTABLE À DES FINS DE SURVEILLANCE

À ce jour, plusieurs pays (Inde, Hong Kong, Israël, Autriche, Belgique, Allemagne et Australie) ont décidé de tirer bénéfice des données cellulaires des détenteurs de téléphones mobiles pour enrayer la pandémie COVID-19. Le gouvernement de Singapour a même lancé une application appelée *Trace Together* qui permet aux usagers de téléphone mobile de partager sur la base du volontariat leur géolocalisation. En Iran, la démarche est sensiblement similaire, à une exception près et d'importance sur le terrain des libertés : les usagers ne sont pas forcément informés de la surveillance de leur déplacement, ni de la transmission de telles données aux autorités politiques.

En France, aucune décision n'a encore été prise. Comme le démontrent les exemples étrangers précédents, plusieurs modalités d'usage des données cellulaires sont envisageables, allant d'une politique de santé publique partagée (Singapour) à une politique de surveillance sans consentement (Iran). Dans le cadre de l'enquête comparée « Attitudes sur le COVID-19 », nous avons interrogé un échantillon représentatif de Français sur « la possibilité de mobiliser les opérateurs téléphoniques à des fins de contrôle des déplacements ». À cette question, une majorité de personnes exprime une opinion fortement défavorable (48%). Seules 33% des personnes interrogées (échantillon de 2000 personnes) y sont favorables. Le niveau d'indécision se situe à 18,4%.

L'évolution des réponses à cette question posée dans les mêmes termes entre les 16-17 mars et les 24-25 mars montre une dynamique fortement positive. Les raisons de cette progression sont à rechercher autour de l'aggravation réelle de la pandémie et de la perception par l'opinion de l'urgence de l'ensemble des politiques sanitaires, technologiques et maintenant numériques. Le cadrage médiatique, fondé sur des expériences étrangères, du possible recours aux téléphones ne précise pas la position que pourraient prendre les autorités françaises en la matière. C'est pourquoi, ici, la question posée dans les deux enquêtes porte volontairement sur la dimension la plus intrusive sur la vie privée et la plus liberticide (la formulation insiste sur une politique de surveillance).

Question : Êtes-vous tout à fait favorable, défavorable, ni favorable, ni défavorable à l'utilisation des données des téléphones portables des citoyens pour contrôler les déplacements des citoyens ?

Tableau 1. Niveau d'adhésion à l'utilisation des données de téléphone portable

(en %)	Vague 1 (16 et 17 mars)	Vague 2 (24 et 25 mars)	Diff.
Tout à fait favorable	8,5	16,4	+7,9
Plutôt favorable	10,6	17,5	+6,8
Ni favorable, ni défavorable	14,4	18,4	+4,0
Plutôt défavorable	26,7	21,6	-5,1
Tout à fait défavorable	39,6	26,2	-13,4

Source : Enquête CEVIPOF, 2020

Le niveau d'adhésion suit donc une tendance plus favorable mais reste divisé au sein de plusieurs groupes sociodémographiques. Pour la vague 2 (24 et 25 mars 2020), le niveau d'adhésion à l'usage du téléphone à des fins de « surveillance » augmente au fur et à mesure de l'âge des Français.

Tableau 2. Niveau d'adhésion selon l'âge

(en %)	18-24 ans	25-35 ans	35-64 ans	Plus de 65 ans
Plutôt favorable	27,5	32,6	33	37,7
favorable ni défavorable	12,4	11,2	19,1	21,8
Plutôt défavorable	60,1	56,2	47,9	40,5

Source : Enquête CEVIPOF, 2020

En matière d'éducation, un clivage net existe entre les sans diplôme et les personnes fortement diplômées (écart de 20 points pour un avis défavorable). Ce résultat suggère une plus forte prédisposition des personnes sans ressources éducatives pour des formes plus permissives de l'espace privé, en raison notamment d'une exposition plus forte au COVID-19 par le travail et les conditions de confinement. Si une très forte majorité des personnes les plus diplômées refusent majoritairement (60,8%) l'usage des données de téléphonie pour contrôler les déplacements, il y a ici une convergence très claire pour ces personnes de privilégier une société ouverte fondée sur un principe de liberté absolue, en matière économique, culturelle et politique.

Tableau 3. Niveau d'adhésion selon le niveau d'éducation

(en %)	Aucun diplôme	BEPC, CAP	Bac	Bac +2/3	Bac +4 et sup.
Plutôt favorable	35,2	38,1	36,4	33,6	26,4
Ni favorable, ni défavorable	25,5	24,3	16,2	21	12,9
Plutôt défavorable	39,3	37,7	47,4	45,4	60,8

Source : Enquête CEVIPOF, 2020

En matière de proximité partisane, les sympathisants des partis situés aux extrêmes du continuum politique affichent les niveaux d'adhésion les plus faibles à l'usage du téléphone. Toutefois, pour les familles politiques ayant appartenu aujourd'hui ou par le passé à des coalitions de gouvernement, le niveau d'adhésion favorable est toujours inférieur au niveau de rejet (à l'exception de LR).

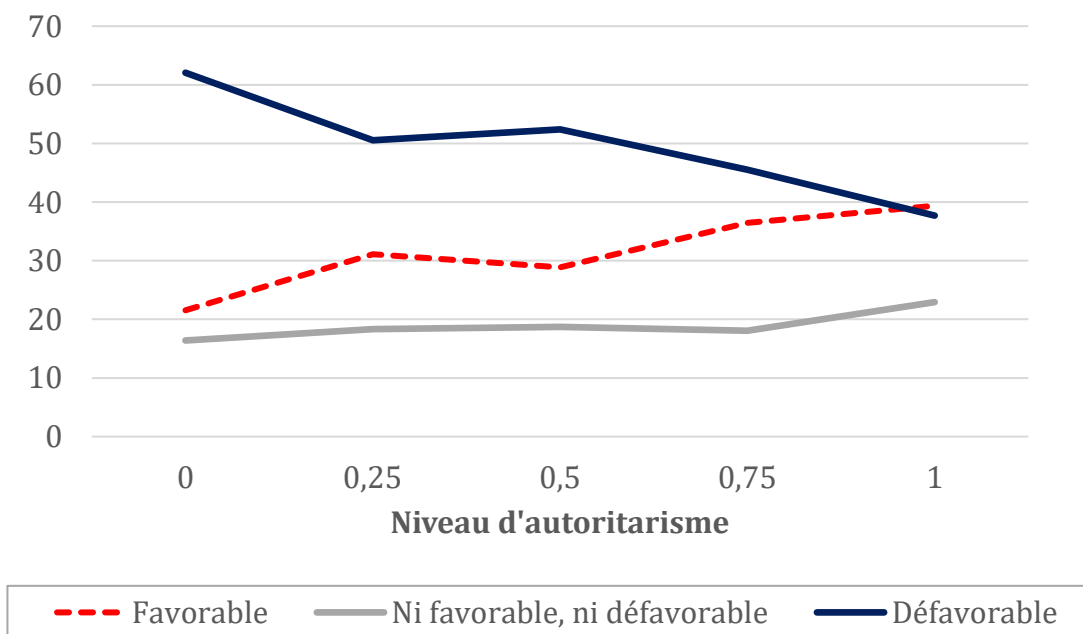
Tableau 4. Niveau d'adhésion selon la proximité partisane

(en %)	FI	PS	EELV	LREM	LR	RN	Aucun parti
Plutôt favorable	19,3	35	24,6	37,2	40,8	42	33,6
favorable ni défavorable	9,3	19,3	15,8	16,3	22	15,1	20,7
Plutôt défavorable	71,4	45,7	59,6	46,5	37,2	43	45,7

Source : Enquête CEVIPOF, 2020

Enfin, une dernière dimension exploratoire consiste à vérifier si l'ensemble des prédispositions favorables à l'usage des données de téléphonie mobile ne révèlent pas de manière latente des prédispositions autoritaires en termes de préférences politiques. À partir d'une échelle d'autoritarisme (allant de 0 pour les moins autoritaires à 1 pour les plus autoritaires), il ressort nettement que plus les personnes présentent des prédispositions de modèle politique autoritaire, plus elles sont favorables à une politique publique de surveillance de leur déplacement via leur téléphone mobile. L'effet est inverse pour les personnes éloignées d'attitudes autoritaires puisque l'écart atteint 40 points de pourcentage en défaveur de cette politique de surveillance.

Figure 1. Opinions sur l'usage des données de téléphonie mobile selon le niveau d'autoritarisme (en %)



L'auteur :

Martial Foucault

Professeur des universités à Sciences Po et Directeur du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF)

martial.foucault@sciencespo.fr

Édition : Florent Parmentier / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation : Marilyn Augé

Pour citer cette note :

FOUCAULT (Martial) «Opinions sur l'usage du téléphone portable à des fins de surveillance», *Note L'opinion des Français face à la crise du coronavirus, Sciences Po CEVIPOF*, note 3, avril 2020, 4 p.

URL : <http://www.sciencespo.fr/cevipof/fr/content/coronavirus-suivi-de-lopinion-en-france>

© CEVIPOF, 2020 Martial Foucault